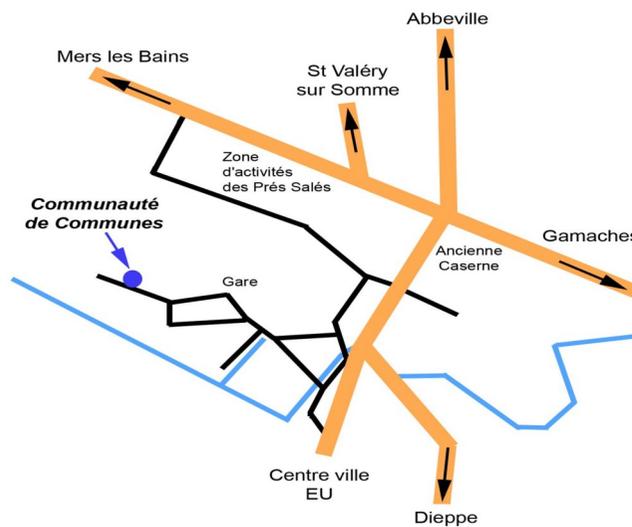


## Point d'Accès aux Droits de la CCVS

Pour prendre rendez-vous :  
**02 27 28 05 91**

Permanences à la  
Communauté de Communes  
des Villes Sœurs  
12 avenue Jacques Anquetil  
76260 Eu



12 avenue Jacques Anquetil • 76260 EU  
tél. 02 27 28 20 87



# PAD

## Point d'Accès aux Droits

Besoin d'une  
information  
ou d'un  
conseil juridique ?

02.27.28.05.91

## Point d'Accès aux Droits

Le **Point d'Accès au Droit** a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et juridiques. Les permanences sont gratuites et sur rendez-vous.

- Service public **ouvert à tous**
- Accueil personnalisé et **confidentiel**
- **Information juridique** de premier niveau
- Aide à la **compréhension** des documents
- Conseils **gratuits**
- **Orientation** vers d'autres structures

Ce service est proposé par la Communauté de Communes des Villes Sœurs.



Vous avez des questions sur vos droits en matière de :

Consommation

Séparation

Logement

Famille

Travail

Litige

Médiation

Venez vous renseigner au Point d'Accès aux Droits

Pour prendre rendez-vous :  
**02 27 28 05 91**

### Avocats

4ème lundi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous



### Conciliateurs de justice

2ème lundi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous

### Huissiers de justice

Rendez-vous sur demande



**ADIL** (Agence départementale d'information sur le logement)

2ème jeudi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous

### Notaires

Rendez-vous sur demande

